

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R T27

Téléphone : 418 686-4040, poste 4060 Télécopieur : 418 525-8195

**Conseil d'établissement**  
**Séance ordinaire du lundi 3 février 2020**  
Local 024 (local de réunion)  
De 19 h à 21 h 30

**Procès-verbal**

**Sont présents :**

Madame Mia Bernard-Landry	Membre du personnel enseignant
Madame Geneviève Boivin	Membre parents et présidente
Madame Marlène Bureau	Directrice
Madame Audrey Cook	Directrice adjointe par Intérim
Madame Diane De Carufel	Membre du personnel de soutien
Madame Valérie Drapeau	Membre du personnel enseignant
Madame Anne Hurtubise	Membre parents
Madame Christine Latrasse	Membre parents
Monsieur Thierry Nadeau-Cossette	Membre du personnel enseignant
Monsieur Matéo Papadimitriou	Membre élève
Madame Alison Paquet	Membre de la communauté
Monsieur Jean-Philippe Perreault	Membre parents
Monsieur Loan Rioux	Membre élève
Madame Estelle Voyer	Membre du personnel enseignant

**Sont absents :**

Monsieur Guillaume Larose	Membre du personnel professionnel
Madame Isabelle Gélinas	Membre parents
Madame Annie-Amélie Morissette	Membre parents (substitut)
Monsieur Nicolas Lamoureux	Membre parents et représentant au comité de parents
Madame Romy Côté	Membre du personnel enseignant (substitut)

1-	<b>Mot de bienvenue</b>
	Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marlène Bureau, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.
2-	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
CE19/20-17	<p><b>L'ordre du jour se présente ainsi :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue;</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (inclus);</li> <li>3. Intervention du public;</li> <li>4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019 (inclus);</li> <li>5. Suivis au procès-verbal du 9 décembre 2019;</li> <li>6. Rapport du représentant au comité de parents;</li> <li>7. Rapport des représentants étudiants;</li> <li>8. Demandes pour le fonds à destination spéciale;</li> <li>9. Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école (inclus);</li> <li>10. Adoption de la grille-matières pour 2020-2021 (remis sur place);</li> <li>11. Agrandissement/suivis des travaux;</li> <li>12. Consultation : amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers (inclus);</li> <li>13. Approbation des activités et des sorties éducatives (remis sur place);</li> <li>14. Mot de la direction;</li> <li>17. Autres sujets;</li> <li>18. Date de la prochaine réunion;</li> <li>19. Clôture de la rencontre.</li> </ol> <p>Madame Geneviève Boivin fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Madame Anne Hurtubise propose et madame Mia Bernard-Landry appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p>
3-	<b>Intervention du public</b>
	Aucun public.
4-	<b>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019</b>
CE19/20-18	Madame Anne Hurtubise propose et monsieur Jean-Philippe Perreault appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019.

5-

### Suivis au procès-verbal du 9 décembre 2019

Point 11 : Consultation : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023

On prévoit 997 élèves, soit un agrandissement de 350 élèves de plus.

Point 12 : Consultation : Offre d'un parcours complet de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire à Cardinal-Roy

L'avis a bel et bien été envoyé, mais nos commentaires ont été égarés au secrétariat général. Ils ont été retrouvés par la suite.

Point 15 : Fête de Noël / Changement à l'horaire

Il y a eu environ 230 participants à la fête de Noël. L'organisation du service des repas était correcte, mais la nourriture n'était pas très bonne. Il y a eu aussi beaucoup d'attente avant d'entrer dans la salle.

6-

### Rapport du représentant au comité de parents

Le représentant au comité de parents n'est pas présent.

7-

### Rapport des représentants étudiants

Les représentants étudiants font un suivi des derniers événements.

- Les « crazy-jeudis » seront de retour : chaise musicale, karaoké, etc.
- Une journée thématique a été tenue : succès limité par manque de publicité. Madame Diane De Carufel propose une journée « pour le bleu » le 2 avril prochain pour les jeunes atteints du spectre de l'autisme.
- Il y aura un concours pour choisir la page couverture du prochain agenda.
- Il est prévu d'installer un babillard pour y ajouter des informations pour les étudiants.
- Une page Instagram, gérée par le ministère de la communication, pourrait être active pour notre école. Elle pourrait servir à publiciser les événements comme les journées thématiques.
- Il y a un projet de friperie (achat et échange) sur l'heure du dîner à la salle des Nations.

8-	<b>Demandes pour le fonds à destination spéciale</b>
	Aucune nouvelle demande.
9-	<b>Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école</b>
CE19/20-19	<p>Madame Marlène Bureau fait la lecture de la lettre préparée. Cette lettre sera jointe à l'avis de retour de consultation. Il est suggéré d'ajouter une mention indiquant que ce serait un atout d'avoir des compétences en gestion et comptabilité, compte tenu du contexte actuel.</p> <p>Madame Bureau fait une proposition de lettre tenant compte de cet ajout (le tout doit être envoyé d'ici le 31 mars). Madame Valérie Drapeau, secondée par madame Mia Bernard-Landry, propose de donner un avis favorable à la proposition soumise par la Commission scolaire de la Capitale concernant les critères de sélection de la direction d'école.</p>
10-	<b>Adoption de la grille-matières pour 2020-2021</b>
CE19/20-20	<p><u>Secondaire 1 :</u></p> <p>Une période d'arts plastiques est retirée et remplacée par une période de sports au programme général. L'idée est d'encourager ces derniers à bouger, car ils s'inscrivent moins aux équipes sportives et aux sports-midi, que les jeunes du PEI.</p> <p><u>Secondaire 3 :</u></p> <p>La grille est inchangée.</p> <p><u>Secondaire 4 :</u></p> <p>Il y a des changements au niveau des sciences et des options. Maintenant que nous avons trois (3) classes de PEI, le cours de science et environnement (SE) ne sera plus obligatoire et des cours de conversation anglaise et de sports seront proposés.</p> <p>Une passerelle est possible si le cours de sciences n'est pas choisi par l'étudiant en 4<sup>e</sup> secondaire et est finalement souhaité pour la suite. Par contre, des frais s'appliquent pour ce cours en ligne.</p> <p><u>Secondaire 5 :</u></p> <p>Une option en informatique est maintenant offerte.</p> <p>L'adoption de la grille-matières 2020-2021 est proposée par monsieur Jean-Philippe Perreault et secondé par monsieur Thierry Nadeau-Cossette.</p>

Madame Marlène Bureau mentionne que nous n'avons pas encore de plans pour l'agrandissement de l'école. Par contre, elle a quelques informations qu'elle peut nous communiquer.

- Un gymnase double sera ajouté au sous-sol. Il sera creusé au bout de l'aile, le long de la côte de l'Aqueduc et trois étages seront bâtis par-dessus avec des classes. Les membres demandent que ce gymnase soit versatile et puisse servir à des fins autres que le sport.
- La salle des Nations va communiquer avec la nouvelle aile. Il y aura 150 places supplémentaires pour les repas et des espaces étudiants.
- Le stationnement sera réduit. On anticipe donc des problèmes pour les parents qui viendront lors des inscriptions, portes ouvertes et rencontres de parents.

Madame Bureau ajoute que malgré nos préoccupations relativement à l'espace, nous n'avons pas beaucoup de pouvoir pour changer les plans qui se mettent en place.

Les membres demandent s'il y aura des coûts supplémentaires reliés à la présence d'équipements de Bell, Gaz Métro. Est-ce que ces coûts seront pris en charge par un budget supplémentaire ou le budget initial sera amputé et réduira l'agrandissement?

Les membres aimeraient avoir une présentation du projet par l'architecte, si possible. Ils ajoutent qu'ils apprécient d'être informés de l'avancement des travaux.

12-

**Consultation : Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers**

Madame Marlène Bureau présente la consultation concernant l'amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers. On remarque que les changements apportés reflètent la nouvelle loi.

Madame Valérie Drapeau mentionne que les anciens points 5.2 et 5.3 sont repris au point 8.

Concernant le point 6.2, madame Drapeau se questionne sur la contribution de la commission scolaire (6 300 \$) qui doit être payé à l'IB.

Il est convenu d'ajouter la mention suivante sur l'avis de retour de consultation de notre conseil d'établissement : « Notamment, le conseil d'établissement de l'école secondaire Joseph-François-Perrault relève qu'il est essentiel de pouvoir exiger une contribution pour l'accréditation requise par une organisation externe. De plus, les membres en profitent pour souligner l'importance de la contribution financière de la commission scolaire octroyée aux écoles ayant un programme particulier. Cette contribution permet de diminuer les frais exigés aux parents. »

Concernant le point 6.8, il y a une question concernant la non-retenu de bulletin.

Une résolution indiquant que nous donnons un avis favorable à la proposition, incluant la mention citée plus haut, sera envoyée à la commission scolaire.

**CE19/20-21**

13-

**Approbation des activités et des sorties éducatives**

Monsieur Loan Rioux propose l'approbation des nouvelles activités et sorties éducatives et monsieur Matéo Papadimitriou appuie.

**CE19/20-22**

<b>14-</b>	<b>Mot de la Direction</b>
<b>CE19/20-23</b>	<p>Madame Bureau mentionne que c'est la semaine des enseignants. Elle fait une mention spéciale pour l'équipe d'enseignants de Perrault. Une consommation et le dessert seront offerts aux enseignants cette semaine.</p> <p>Elle ajoute qu'il y a de nouvelles offres en parascolaire, telles que la chorale le mercredi soir, le tournoi d'impro en préparation (fin de semaine), les midis yoga et la troupe de danse. Monsieur Charles Doucet a été engagé pour épauler monsieur Sébastien Jolivet dans les dossiers de loisirs et de sports.</p> <p>Par ailleurs, le gala Méritas aura lieu le mercredi 27 mai à 18 h 30. Ce sera une formule de cocktail dinatoire, à saveur multiculturel.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement proposent d'assurer le comité du gala de la disponibilité d'un montant de 600,00 \$ pour les bourses.</p>
<b>15-</b>	<b>Autres sujets</b>
	Aucun sujet supplémentaire.
<b>16-</b>	<b>Date de la prochaine réunion</b>
	La prochaine réunion du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 20 avril 2020.
<b>17-</b>	<b>Clôture de la rencontre</b>
<b>CE19/20-24</b>	Madame Anne Hurtubise, appuyée de monsieur Jean-Philippe Perreault, propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.

Christine Latrassé, secrétaire

Geneviève Boivin, présidente